

LA CLOCHE DU PÈRE TRINQUET.

[*Suite.*]

— Tout cela, c'est de la plaisanterie, reprenait un voisin, la loi n'atteint que ceux qui passent en charrette et ne peuvent dire leur nom. Alors on les pèse et ils paient comme du lard.

Un quatrième renchérisait encore : “ — Père Trinquet, je voudrais passer un cochon ; me prêterez-vous votre charrette ; on m'assure qu'on est indulgent pour elle et les argus de la barrière ferment l'œil.

Ainsi chacun lui décochait sa flèche. Le père Trinquet essayait de sourire, mais au fond il rageait... Il eût donné bien quelque chose pour pouvoir expectorer sa bile librement. Néanmoins dans les premiers jours il tint ferme, et lorsque les camarades l'invitaient à boire une canette du crû, il répondait avec sa grosse bonhomie et franchise : j'en bois du mien et chez moi ; j'en ai fait vœu.

Il cheminait ainsi vers le triomphe lorsque la vendange vint, comme un démon tentateur, livrer assaut à ses belles résolutions. Les choses s'arrangèrent et se combinèrent de telle sorte qu'il devenait impossible de résister. Une pierre ponce aurait bu ; jugez donc le père Trinquet qui tenait plutôt de l'éponge !

VIII.

DE PLUS MAL EN PLUS MAL.

Quelques dévotes chuchotaient dans le pays que don Pasquale ferait donner bientôt une mission. Il y avait quelque chose de vrai, car le bon curé avait écrit au P. Athanase, capucin de Castellamare, pour qu'il vint passer à Orange l'octave des morts et donner par sa parole évangélique quelques jouissances à ses paroissiens. Il avait aussi, il faut le dire, une arrière-pensée, très-sainte d'ailleurs et très-canonique,